

**INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE**  
**ÉPREUVE À OPTION : ORAL**

**Hélène DESSALES et Francis PROST**

**Durée de préparation :** 1 heure

**Durée de l'épreuve :** 30 minutes

**Type de sujets donnés :** question unique

**Modalités de tirage du sujet :** le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

A chaque concours, le jury d'Histoire ancienne ne peut que se réjouir du bon niveau d'ensemble des candidats et de leurs qualités d'expression et de présentation. Celles-ci leur ont permis, cette année encore, de mettre en valeur des connaissances et un esprit d'analyse et de synthèse. Les meilleures notes ont été obtenues par des candidats qui ont su faire valoir leurs acquis littéraires et historiques : loin d'attendre l'exhaustivité et le catalogue érudit, les membres du jury ont été très sensibles à la manière dont certains candidats ont mobilisé leur savoir pour présenter une réflexion personnelle sur un thème donné et quelques vues précises fondées sur des exemples pertinents. Les sujets traités ne présentaient aucune difficulté particulière : ils embrassaient des périodes larges ou correspondaient à des événements majeurs de l'histoire grecque et romaine. Il n'y avait ni piège, ni surprise, mais matière à évaluer la culture historique de candidats spécialisés en Lettres Classiques.

Pourtant, comme les années précédentes, un certain nombre d'erreurs récurrentes et de lacunes incompréhensibles n'ont pas manqué de susciter une certaine perplexité chez les membres du jury.

Tout d'abord, des problèmes formels ont compromis d'emblée la qualité des présentations : si les membres du jury n'ont aucunement la religion du plan en trois parties, ils s'attendaient cependant à écouter des exposés structurés, construits autour d'une problématique clairement énoncée et délimitée. Ce fut loin d'être le cas : parfois, un sujet pourtant simple et net dans sa formulation donne naissance à un magma verbeux incolore, ponctué au mieux de chevilles rhétoriques sans logique ni raison d'être (ex : « Il faut faire un sort à ... »), au pire de borborygmes divers et variés, tels que « Euh ... euh ... ». On ne parlera pas des fautes de langue française, même si le jury apprécierait de n'avoir plus à entendre de trop nombreux « suite à ». On ne parlera pas non plus des approximations souvent comiques : Auguste « revisite » les égouts de Rome au lieu de simplement les restaurer ; l'empire romain est, c'est bien connu, un « empire spatial » ; ou encore, pour rester dans la troisième dimension, Clisthène est l'auteur de « réformes spatio-temporelles » ... Le jury se permet de rappeler que la langue officielle de l'épreuve d'histoire ancienne est le français, et il est en droit d'exiger une certaine clarté d'expression.

De plus, il est indispensable que les candidats prennent le temps de définir les termes du sujet qui leur est donné, et qu'ils le problématisent de manière claire et distincte, c'est-à-dire qu'ils mettent en évidence le problème sous-jacent à l'énoncé. Par exemple, il est impossible de traiter un sujet sur les hommes politiques à Athènes au IV<sup>e</sup> siècle sans s'interroger un minimum sur la définition qu'il faut donner à l'expression « hommes politiques » ; de même,

un sujet sur l'administration de l'empire exige de ne pas confondre sans procès préalable « administration » et « pouvoir ». De manière générale, on ne saurait trop conseiller aux candidats d'avoir des idées simples et nettes sur de grandes notions-clefs qui reviennent de façon constante en histoire : il paraît indispensable de savoir ce qu'est une loi et un décret, un culte et un rite, un ordre et une classe sociale, etc.

En outre, le jury demande à ce que les grands ensembles géographiques soient connus. Il est impossible de parler avec justesse des relations entre Athènes et les cités d'Asie Mineure à l'époque classique sans connaître une seule cité micrasiatique, sinon Milet ; ne pas pouvoir situer Actium, Ephèse, Pharsale, Thèbes, Pouzzoles, Naples, et même Athènes (située « au milieu de l'Attique »), ou ne connaître de la Sicile que la cité de Syracuse peut se révéler catastrophique pour appréhender certains événements historiques majeurs. De même, le jury s'attend à ce que les sources littéraires fondamentales soient connues, c'est-à-dire situées dans le temps (Diodore vit encore trop souvent au III<sup>e</sup> siècle, comme Juvénal et Plutarque) et perçues dans leurs grandes lignes thématiques (Tite Live n'est pas Tacite, Suétone et Tacite ne sont pas nécessairement des sources pour traiter la biographie de Trajan, et Ménandre ou Apicius devraient être autre chose que des ectoplasmes dans l'esprit des candidats ...). Enfin, dans le même registre, le jury tient à rappeler que l'histoire ancienne se fonde sur une chronologie. Certes, un candidat a cru bon de souligner qu'en histoire ancienne, « les dates sont complexes ». Néanmoins, le jury souhaiterait que les événements, les grandes figures et les principales évolutions ne se déroulent pas dans un *continuum* temporel flou, mou, et sans repère aucun. Il n'exige aucune érudition chronologique, mais il aimerait que le contenu des *Helléniques* de Xénophon soit situé dans une fourchette temporelle précise ; que les *Annales* de Tacite ne soient pas citées comme source majeure pour un sujet sur la République romaine ; que la bataille de l'Eurymédon, la prise d'Olynthe ou le règne de Nerva soient placés dans le temps avec quelque précision.

Encore une fois, loin d'exiger l'érudition, le jury attend des candidats du bon sens, des connaissances sur les grandes structures, les modes d'organisation et les grands courants de l'histoire ancienne. Ignorer ce qu'est une préfecture à Rome, oublier de parler de l'agriculture sur un sujet consacré à l'économie en Grèce au IV<sup>e</sup> siècle, ou encore ne pas prononcer une seule fois le mot de dictature à propos de Sylla nous paraît témoigner d'un manque total de compréhension des phénomènes antiques. Le jury s'étonne que certains candidats ne sachent pas distinguer provinces impériales et provinces sénatoriales, ne puissent pas décliner les grandes étapes du *cursus honorum*, ou ne puissent pas reconstituer la logique des réformes institutionnelles de Clithène.

L'épreuve d'histoire ancienne n'est pas une épreuve difficile. Elle nécessite un minimum de préparation tout au long de sa formation littéraire, au contact des textes, et une curiosité pour les différentes sources qui permettent d'écrire l'histoire de l'Antiquité. Plutôt que d'entendre des morceaux de cours intégrés de force dans un exposé qui traite vaguement du thème choisi, le jury privilégie les candidats capables de mobiliser une culture personnelle, bien adaptée à l'intitulé du sujet.

### ***Sujets d'histoire romaine***

Les Gracques

*Optimates et populares*

Auguste

Esclaves et affranchis

L'administration de l'Empire, d'Auguste à Trajan

L'aristocratie sénatoriale, des Gracques à Auguste  
La famille romaine  
La femme romaine  
La fin de la République romaine  
La vie municipale sous l'Empire  
La ville de Rome à la mort d'Auguste  
Le culte impérial  
Le deuxième triumvirat  
Le tribunat de la plèbe, des Gracques à Auguste  
Les chevaliers  
Les Flaviens  
Néron  
Patrons et clients  
Ravitaillement et alimentation à Rome, d'Auguste à Trajan  
Rome et l'Égypte  
Rome et le Tibre  
Sécurité et maintien de l'ordre à Rome au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.  
Sylla  
Trajan

### ***Sujets d'histoire grecque***

Platon et la Sicile  
L'armée des cités grecques de Marathon à Chéronée  
L'affrontement entre Athènes et la Macédoine de 355 à 338  
Être métèque à Athènes à l'époque classique  
Eduquer, enseigner, apprendre en Grèce à l'époque classique  
Philippe II de Macédoine  
Cimon, fils de Miltiade  
Apollon  
*L'Anabase*  
Permanences et mutations de l'économie à Athènes au IV<sup>e</sup> siècle  
Athènes et les cités d'Asie mineure aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles  
Le théâtre et la vie politique en Grèce à l'époque classique  
Les fondateurs du régime démocratique athénien

Les hommes politiques à Athènes au IV<sup>e</sup> siècle

Les coups d'état oligarchiques à Athènes au V<sup>e</sup> siècle

Les réformes de Clisthène

Dèmes, trittyes, tribus, phratries, *génè* : les formes de sociabilité à Athènes à l'âge classique

La naissance de l'histoire en Grèce au V<sup>e</sup> siècle

Rendre la justice à Athènes à l'époque classique

L'Acropole d'Athènes

Marathon

Alcibiade et Nicias

La pentékontaétie

Les sources de l'histoire grecque au IV<sup>e</sup> siècle